ANNEXE 1

TABLEAU RÉCAPITULATIF

MESURES	À partir du 8 mars 2021		
Inscriptions aux réunions	Indispensables à l'avance. (par exemple au début de l'année et tenue à jour pendant les activités).		
Liste de présences	Obligatoire. À tenir lors de chaque activité, à conserver 14 jours et à détruire ensuite.		
Activités d'animation (Taille du groupe)	Castors et louveteaux	Intérieur	**10 jeunes max.** (animateur·rices non-compris·es).
		Extérieur	**25 jeunes max.** (animateur·rices non-compris·es).
	Scouts, guides,	Intérieur	Non autorisées
		Extérieur	**10 jeunes max.** (animateur·rices non-compris·es).
Distanciation physique (1m50) + masques	Castors et louveteaux		Pas de masque, pas de distanciation physique.
	Scouts, guides, pionniers		Port du masque ET distanciation physique (1m50)
	Animateur·rices, cadres		
Activités entre adultes (CAL, formations, réunions de Staff, etc.)	Intérieur		Non autorisées
	Extérieur		**10 personnes max.** (encadrant·es compris·es). New!
Nuitées (Week-ends, camps, etc.)	Non autorisées.		
Espace de jeux / espace extérieur / cour de récréation	Autorisé. Pas d'interaction entre les groupes. Respecter la taille du groupe autorisée selon la Section.		
Excursions culturelles ou sportives avec les jeunes	Autorisées. Respecter la taille du groupe autorisée selon la Section. Obligatoirement en extérieur pour les +12 ans. Respecter le protocole en vigueur du secteur concerné, si celui-ci est plus strict		
Activités sportives	Voir protocole du sport.		
Activités lucratives ou de service	Autorisées si l'activité ne nécessite aucun contact avec une tierce personne et dans le respect des mesures sanitaires.		
Activités de porte-à-porte	Non autorisées, car tu ne sais pas si la personne qui ouvre porte un masque ou est une personne à risque.		

TABLEAU RÉCAPITULATIF

MESURES	À partir du 8 mars 2021		
Événements organisés avec un public (Fêtes d'Unités, etc.)	Non autorisés.		
Réunions de parents	Réunions à distance.		
Repas / Collation	Castors et louveteaux	Intérieur	Autorisés par bulle de 10. Chacun·e apporte son pique-nique.
		Extérieur	Autorisés par bulle de 25. Chacun·e apporte son pique-nique.
		Les animateur·rices prennent leur repas séparément et individuellement. Pendant le moment du repas, les animateur·rices peuvent être présents en portant un masque	
	Scouts, guides, pionniers	Intérieur	Non autorisés
		Extérieur	Collation indivuelle autorisée. Cette collation doit être apportée par le jeune.
Hygiène des mains	Renforcée.		
Utilisation du matériel	Nettoyage du matériel après chaque utilisation s'il est partagé avec un autre groupe.		
Utilisation du local	**Aération du local minimum 3x/jour pendant min.15 minutes. Nettoyage du local après chaque groupe.**		
Arrivées & dé-parts	Avec masque et distanciation pour les + 12 ans. Kiss & Ride pour éviter les attroupements		
Espace médical Covid-19	Obligatoire		
Procédure en cas de Covid-19	Voir Annexe 3 : procédure d'urgence		

REMARQUES GÉNÉRALES :

- Aucun changement de bulle pour les jeunes pendant toute la durée de l'activité, y compris pendant le repas.
- Pas de personnes extérieures non nécessaires
- Les jeunes de + 13 ans peuvent uniquement se rendre à l'intérieur pour aller aux toilettes individuellement.
- Il est conseillé de limiter le nombre de hobby en groupe à un hobby par enfant ou par jeune.

Tu as des questions ? On y répond dans la rubrique FAQ de notre site web !